







OUELOUES REPÈRES

Notre groupe vous ouvre son action sociale en tant que :

- Salarié cotisant
- Actif affilié au groupe B2V au titre d'une période de maladie, invalidité ou chômage
- Retraité

vous pouvez bénéficier de nos conseils et services.

VOUS AIDER, C'EST AUSSI NOTRE MÉTIFR

L'action sociale développée par les institutions membres du Groupe B2V a pour objet d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chacun. Que vous soyez salarié en activité, retraité ou affilié à B2V au titre d'une période de maladie, invalidité ou chômage, l'action sociale vous accompagne et vous conseille. Cette action sociale prolonge ainsi nos activités de prévoyance et de gestion de la retraite complémentaire. Des aides aux études de vos enfants jusqu'à l'accompagnement de l'avancée en âge, elle couvre un large champ d'intervention, avec pour objectif de vous accompagner tout au long de la vie. Nos professionnels de l'action sociale sont à votre écoute, ils sauront vous conseiller et vous aider.

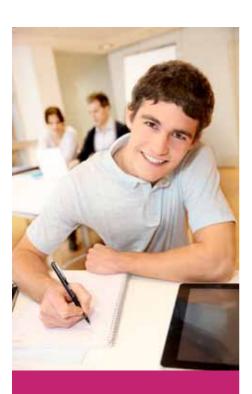
DES AIDES FINANCIÈRES SONT AUSSI POSSIBI ES SI

- B2V est désigné pour intervenir financièrement en votre faveur (à défaut nous vous orientons) Pour connaître le groupe de protection sociale qui gère votre dossier de retraite complémentaire, recherchez sur le site www.agirc-arrco.fr/ « Connaître le nom de sa caisse de retraite »
- Les aides publiques adaptées à votre situation ont été sollicitées.

Document non contractuel - Prestations servies sous conditions et susceptibles d'évolution.

LES PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ACTION SOCIALE





Dépôt du dossier complet avant le 30 novembre de chaque année



LES ÉTUDES DES ENFANTS

A la prochaine rentrée scolaire, votre enfant sera âgé de moins de 25 ans et restera fiscalement à votre charge. Il pourra vous être attribué :

- une aide à l'équipement lorsque votre enfant est inscrit dans une filière d'enseignement professionnel du second degré (CAP, BEP, BT ou Bac PRO),
- une bourse d'études supérieures pour les études post-baccalauréat.

LES ALÉAS DE LA VIE



Vous êtes confronté à un événement imprévu (séparation, décès, accident de santé, endettement, chômage...) qui déstabilise votre situation, B2V vous aide et recherche avec vous les solutions.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

En cas **d'impayés, de dettes importantes ou de frais imprévus,** nos équipes d'action sociale sont à votre écoute pour vous conseiller, vous accompagner et vous aider à :

- faire le point sur votre situation.
- engager les démarches adaptées auprès des organismes susceptibles de vous apporter un soutien.

Si nécessaire, après une évaluation globale de votre situation, une aide financière exceptionnelle pourra vous être apportée.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59

AIDE À DOMICILE

Suite à un accident, un retour d'hospitalisation ou une immobilisation pour raison de santé, vous avez besoin de mettre en place rapidement un service d'aide à la personne. B2V Autonomie recherche le service adapté et vous renseigne sur les aides financières possibles.

B2V Autonomie 0 810 809 001 Service 0.06 €/ mir

ECOUTE ET SOUTIEN MORAL

Pour vous apporter un soutien dans les épreuves de la vie, un service d'écoute gratuit, 24h sur 24, 7j sur 7, est à votre disposition.

Animés par des psychologues, ces entretiens téléphoniques sont confidentiels, anonymes et sans rendez-yous.

B2V Espace Paroles 0 800 007 104 Service & appel gratuits

DEUIL: QUE FAIRE? QUE DIRE?

Pour comprendre le processus et vous accompagner, B2V vous propose :

- un service d'écoute et de soutien téléphonique gratuit animé par les professionnels de l'association Empreintes :
 - > 06 43 14 96 27 de 9 h à 17 h du lundi au vendredi
 - > www.empreintes-asso.com
- un espace Dialogue & solidarité qui organise des groupes de paroles, des conférences...
 Pour trouver l'espace près de chez vous
 - > www.dialogueetsolidarite.asso.fr
 - > 0 800 49 46 27 Service & appel gratuits





Vous êtes demandeur d'emploi, B2V vous apporte son soutien.

LE RETOUR À L'EMPLOI



Plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider :

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

En cas de difficulté dans votre recherche, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit : bilan de compétences, aide à la définition de votre projet professionnel, préparation aux entretiens de recrutement...

FORMATION QUALIFIANTE

Vous souhaitez suivre une formation qualifiante pour favoriser votre réinsertion professionnelle. Une participation aux frais restant à votre charge peut être envisagée.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59







LE HANDICAP

Vous, ou un membre de votre fover, êtes en situation de handicap, divers services et prestations vous sont proposés.



SERVICES À LA PERSONNE

Vous recherchez un service d'aide à domicile :

B2V Autonomie : 0 810 809 001 Service 0,06 €/min

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h

AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT. **ÉQUIPEMENT, AIDES TECHNIQUES**

- Diagnostic habitat pour des conseils personnalisés avant l'achat ou la réalisation de travaux.
- Mise en relation avec un réseau d'artisans.
- Aide à la recherche de financement.

Voir en page 11 nos solutions clé en main

FRAIS SPÉCIFIQUES LIÉS AU HANDICAP

- Aide aux frais d'intervention de professionnels. non compensés par un dispositif légal,
- Aide au salarié contraint de réduire son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne malade, en situation de handicap ou âgée,
- Aides techniques (barre d'appui, fauteuil, siège de douche...) destinées à faciliter la vie auotidienne.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59

INFORMATION ET ORIENTATION

Conseils pratiques, réponses à vos questions, actualités et informations spécialisées :

CCAH (Comité national Coordination Action Handicap) 01 42 27 78 51 / www.ccah.fr

En lien avec le CCAH, B2V aide aussi chaque année à la réalisation d'établissements d'accueil pour des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et soutient des associations qui œuvrent dans le domaine du handicap.

MÉNAGEZ-VOUS DES MOMENTS DE RÉPIT

Voir en page 8

Les aidants familiaux

LES AIDANTS **FAMILIAUX**



Vous accompagnez de manière régulière un proche âgé, malade ou en situation de handicap, **B2V** vous apporte des solutions concrètes.



VOTRE AUTO-ÉVALUATION

Pour mesurer votre implication en tant qu'aidant, faites le point sur votre situation : www.b2v.fr/particulier/mes-aides-etservices-action-sociale/etre-un-proche-aidant

MÉNAGEZ-VOUS DES MOMENTS DE RÉPIT

Pour vous aider à prévenir l'épuisement, B2V recherche la solution adaptée à votre situation et participe à son financement :

- Intervention d'un service d'aide à domicile pour veiller sur votre proche le temps de votre absence (de quelques heures à plusieurs iours).
- Séjours aidants / aidés pour vous et votre proche en partenariat avec des associations spécialisées (Vivre le Répit en Famille, Réseau Passerelles, France Alzheimer...),
- Solutions d'accueil de la personne aidée : à la journée (en accueil de jour), sur plusieurs jours ou semaines (en hébergement temporaire) ou à domicile (relayage).

FRAIS SPÉCIFIQUES LIÉS AU HANDICAP OU À LA DÉPENDANCE

- Aide aux frais d'intervention de professionnels, non compensés par un dispositif légal,
- Aide au salarié contraint de réduire son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne malade, handicapée ou âgée,
- Aides techniques (barre d'appui, fauteuil. siège de douche...) destinées à faciliter la vie quotidienne.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59



PRENEZ SOIN DE VOUS

Si vous avez 50 ans et plus, bénéficiez d'un bilan complet à la fois médical, psychologique et social, Rendez-vous en page 10 : Centre de prévention Bien Vieillir Agirc Arrco.

EN CAS D'HOSPITALISATION OU ACCIDENT DE SANTÉ...

- Heures gratuites d'aide à domicile le temps de votre absence,
- Après une hospitalisation, pour faciliter votre récupération, des séances d'activité physique adaptée réalisées par des professionnels de la prévention santé.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59

AIDE À LA PERSONNE

- Recherche de services d'aide à la personne : aide ménagère, auxiliaire de vie, aide aux déplacements, portage de repas...
- Informations sur les aides financières.

B2V Autonomie 0 810 809 001 Service 0,06 €/min

AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT, ÉQUIPEMENT, AIDES TECHNIQUES

Voir en page 11 nos solutions clé en main.

PARTAGEZ, ÉCHANGEZ

En partenariat avec l'Association Française des Aidants :

- Conseils pratiques, réponses à vos questions, actualités et informations spécialisées aidants,
- Les lieux de rencontres et d'échanges les plus proches de chez vous (Cafés des aidants...)

INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Notre expert Eric Dubreuil vous apporte un éclairage sur les dispositifs de protection des majeurs - telle la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle – ainsi que sur les mesures préventives (procuration, mandat de protection future...):

protectiondesmajeurs@b2v.fr 06 37 45 45 20

SERVICE D'ÉCOUTE ET SOUTIEN MORAL

Assurés par des psychologues cliniciens, les entretiens sont confidentiels et anonymes. Ce service vous aidera à mettre des mots sur vos difficultés :

B2V Espace Paroles 0 800 007 104 Service & appel addressible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.





LA PRÉVENTION SENIOR

Préservez votre bien-être.



Pensez à préserver votre capital santé et votre équilibre de vie.

Après la cinquantaine, nous devons faire face à des modifications profondes liées à différents facteurs d'ordre physiologique, social, familial. Le bilan de prévention, accessible dès 50 ans, favorise l'adoption de comportements de vie pour vous aider à « bien vieillir ». Répartis sur l'ensemble du territoire, les centres de prévention proposent :

- Un bilan médical global incluant les aspects psychiques liés à votre parcours de vie,
- Des conseils personnalisés,
- Des ateliers (équilibre, nutrition, mémoire...),
- Des conférences,
- Des temps d'expression destinés notamment aux aidants familiaux





PRÉPAREZ VOTRE RETRAITE

Le stage de préparation à la retraite est un moment privilégié pour toute personne qui souhaite faire le point avant de vivre cette étape importante de sa vie.

Ce stage de 3 jours est réalisé avec l'accord de l'employeur pour tout salarié proche du départ à la retraite.

Au programme:

- La première journée est consacrée à l'actualité de la retraite et aux démarches, aux questions de patrimoine et à l'action sociale,
- Les deuxième et troisième jours sont centrés sur les échanges et le projet de vie de chacun. Un psychologue aborde les changements de vie, les questions d'accompagnement d'un proche, etc. Un professionnel de santé intervient quant à lui sur le "bien vieillir": l'hygiène de vie, les rythmes de vie, comment gérer son temps et ses priorités...

Ces stages sont très appréciés par les salariés, ils sont l'occasion de : « ... se poser 3 jours pour faire le point sur les 20 années futures après 40 ans de travail ! ».



Connaître la localisation des centres de prévention : www.centredeprevention.com



Pour en savoir plus : www.b2v.fr/particulier/mes-aides-etservices-action-sociale/preserver-sa-santeet-son-bien-etre

L'HABITAT





De simples aménagements du logement (barre d'appui, meilleur éclairage...) peuvent suffire pour améliorer la sécurité du quotidien. Si vous êtes actif en situation de handicap ou d'invalidité, retraité ou bien aidant familial en charge d'un proche malade, handicapé ou en perte d'autonomie, voici les solutions B2V allant du diagnostic habitat au financement des aménagements.

LE DIAGNOSTIC HABITAT

Faites réaliser un diagnostic autonomiehabitat par un ergothérapeute, professionnel de santé spécialisé dans la préservation de l'autonomie au domicile. Suite à ses préconisations, vous décidez librement des actions que vous engagez.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59

LA RECHERCHE D'UN ARTISAN

B2V Habitat organise et gère gratuitement l'intervention d'un artisan sélectionné à votre domicile. Si vous êtes déjà en possession du devis, B2V habitat vous donne son avis sur le prix annoncé.

B2V Habitat 09 69 32 34 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Aide financière sur simple demande,
- Prêt bancaire à taux 0 % ou à taux réduits selon la nature des travaux.

Pour nous permettre de rechercher les solutions de financement adaptées, pensez à nous contacter avant la réalisation de vos projets.



Pour plus d'informations : www.b2v.fr/particulier/mes-aides-et-servicesaction-sociale/garder-son-autonomie

L'AVANCÉE FN ÂGF



B2V propose des solutions concrètes pour vous faciliter le quotidien.

SERVICES À LA PERSONNE

De nombreux services peuvent vous rendre le quotidien plus sûr, plus agréable : entretien du logement, équipements de sécurité de la personne ou du domicile (télé-assistance...), courses, portage de repas...

Pour des conseils, des informations et connaître les aides financières possibles, contactez:

B2V Autonomie 0 810 809 001 Service 0,06 €/m Du lundi au vendredi de 8h 30 à 19 h et le samedi de 8h30 à 13h



SORTIR ACCOMPAGNÉ **ÎDÉPLACEMENT VÉHICULÉ OU NON)**

Vous avez 75 ans et plus et vous hésitez à sortir seul? Un service d'accompagnant qualifié est à votre disposition pour vous aider à vous rendre chez le médecin, faire une course, vous promener...

Sortir plus 0 810 360 560 Service 0,05 €/ min + prix appel

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Vous avez 75 ans et plus et vous rencontrez une difficulté passagère, le service qualifié «Aide à domicile momentanée» peut vous aider(*).

Aide à domicile momentanée

0 810 360 560 Several Control

LIEN SOCIAL

A partir de 78 ans, pour des moments de convivialité:

- conversations régulières par téléphone avec des bénévoles,
- conférences téléphoniques,
- visites hebdomadaires du facteur à votre domicile.
- ateliers de prévention par téléphone.

B2V Action Sociale 01 49 07 31 59

ECOUTE ET SOUTIEN MORAL

Un service d'écoute et de soutien totalement gratuit et sans rendez-vous. Animés par des psychologues, les entretiens sont confidentiels et anonymes.

B2V Espace Paroles 0 800 007 104 Service & appel gratuits accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT, **AIDES TECHNIQUES**

Rendez vous page 11 pour connaître nos solutions clé en main



(*) Pour les personnes qui ne bénéficient pas déjà d'une aide à domicile tout au long de l'année.





LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES -SERVICE ORIZEA

DES FORMULES VARIÉES

- RÉSIDENCES AUTONOMIE pour les personnes autonomes désirant un domicile indépendant dans un environnement sécurisé,
- RÉSIDENCES MEDICALISÉES (EHPAD -Etablissement d'hébergement pour personnes âges dépendantes),
- HEBERGEMENT TEMPORAIRE

De quelques jours à plusieurs mois, il s'adresse aux personnes dont le maintien à domicile est provisoirement inadapté à la situation (absence de l'aidant, travaux...). Il peut permettre aussi de se préparer à la vie en résidence en vue d'un hébergement permanent.

ACCUEIL DE JOUR

Il permet aux personnes qui vivent à domicile de bénéficier sur une ou plusieurs journées par semaine d'une prise en charge par des équipes spécialisées. L'accueil de jour s'adresse principalement aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

ACCUEIL FAMILIAL

Une solution innovante pour l'hébergement de personnes âgées ou en situation de handicap.

NOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE:

- évalue avec vous en fonction de la situation médico-sociale (degré d'autonomie, budget, environnement familial et social), les structures d'accueil adaptées,
- vous propose une sélection d'établissements de qualité,
- vous informe sur les aides financières. existantes.
- vous fait bénéficier d'accès prioritaire dans de nombreuses résidences pour vous ou vos proches,
- vous apporte, sous conditions, un coup de pouce financier.

Contacter le Service ORIZEA au

0 800 74 16 74 Service & appel



L'ENGAGEMENT SOCIAL

B2V soutient et développe des projets avec de nombreuses associations et structures d'horizons divers: handicap, aide aux aidants, retour à l'emploi, solitude...

Près de 40 % des Français participent à des activités bénévoles ou solidaires. Pourquoi pas vous ? L'engagement bénévole est un acte qui apporte une richesse humaine et un sens social à la vie quelque soit son parcours. Vous souhaitez vous impliquer? Alors n'hésitez pas à contacter ces associations soutenues par B2V qui recherchent des bénévoles :

QUELQUES EXEMPLES



Au Bout du Fil

L'association AU BOUT DU FIL appelle gratuitement et chaque semaine, toute personne âgée qui en fait la demande. Ses appelants bénévoles contribuent ainsi à moins de solitude partout en France.

Site https://www.auboutdufil.org



Solidarités Nouvelles face au Chômage

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) propose à des chercheurs d'emploi un accompagnement humain personnalisé, grâce à un réseau d'accompagnateurs bénévoles à travers toute la France.

Site https://www.snc.asso.fr



France Alzheimer

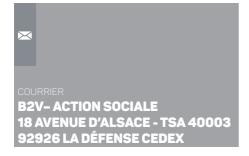
Association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, elle apporte aux familles une réponse à toute question et une aide de proximité au quotidien.

Site http://www.francealzheimer.org

> NOUS CONTACTER







> LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

EMPLOI, ALEAS DE LA VIE, HANDICAP, AIDANT...

B2V ACTION SOCIALE

01 49 07 31 59

SERVICE ORIZEA

0 800 74 16 74 Service & appel

B2V AUTONOMIE

0 810 809 001 Service 0,06 €/min

B2V ESPACE PAROLES

Accessible par téléphone 24h/24 et 7j/7 au

0 800 007 104 Service & appel gratuits

Par Internet, en vous connectant sur

WWW.psya.fr
ESPACE BÉNEFICIAIRES
Nom d'utilisateur : b2v
Mot de passe : b2v

ADAPTATION DU DOMICILE, CONSEIL...

B2V HABITAT

09 69 32 34 75 B2V Habitat

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)





LE SIÈGE SOCIAL

Groupe B2V 18 avenue d'Alsace 92 400 Courbevoie Cedex



Observatoire B2V des Mémoires www.observatoireb2vdesmemoires.fr